



Direction Générale des Douanes

Cotonou, le 11/01/2023

Le Directeur Général

N° 031^c/DGD/DRH

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général des Douanes communique :

Il nous a été donné de constater que certains candidats au concours de recrutement de cent cinquante (150) fonctionnaires au profit de la Direction Générale des Douanes au titre de l'année 2022, qui ont payé les frais de participation au concours, n'ont pas suivi rigoureusement les consignes édictées pour la finalisation de leur inscription en ligne.

Par le présent communiqué, il leur est accordé, à titre exceptionnel, la possibilité de finaliser le dépôt de leurs dossiers sur le portail web du concours <https://concours.douanes.gouv.bj> au plus tard le **jeudi 12 janvier 2023 à minuit**.

Pour tous renseignements complémentaires, prière se rapprocher de la Direction Générale des Douanes ou des Directions Régionales des Douanes ou appeler le numéro vert au **91 13 13 13**.

Le Directeur Général des douanes compte sur l'esprit de compréhension de tous les candidats.



Alain HINKATI

